

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4553**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE), spécialité informatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE) Modalités d'élaboration de références : CTI	Recteur de l'Académie de Versailles, Directeur de l'ENSIIE

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Description des emplois et activités visés

L'ENSIIE a pour objectif de former et certifier des ingénieurs capables de gérer les aspects organisationnels, économiques, financiers, humains et techniques d'un projet dans le champ d'action de l'ingénieur informaticien pour tous les secteurs d'emploi et dans les domaines d'activité relatifs aux études, à la conception, à la conduite de projet, au management...

Les domaines techniques de référence sur lesquels s'appuie la certification sont l'informatique, les systèmes d'information, les systèmes et réseaux et les mathématiques.

Description des compétences évaluées et attestées

- Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur. La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

Dimension spécifique à l'ENSIIE

Les connaissances, capacités ou aptitudes particulières développées dans la certification sont les suivantes :

* connaissance et compréhension du champ scientifique et technique de l'informatique :

- méthodologie de conception des systèmes d'information, bases de données ;
- informatique fondamentale ;
- systèmes répartis ;
- modélisation et évaluation des systèmes ;

- génie logiciel ;
- intelligence artificielle ;
- conduite de projet informatique comme facteur de changement.

* capacité à concevoir un produit logiciel vérifiant des critères de qualité, sécurité, maintenabilité, sûreté de fonctionnement, coût.

* capacité à maîtriser l'ingénierie d'un système informatique :

- conception, réalisation, mise en fonctionnement ;
- gestion des aspects techniques, financiers, humains ;
- gestion de l'impact sur l'organisation de l'entreprise et sur la société.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité des jeunes diplômés :

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que l'extraction, l'énergie (hors chimie), les industries de la métallurgie, les matériels informatiques et électroniques, la banque et l'assurance, les services informatiques (SSI), les éditeurs de logiciels.

Grandes fonctions de l'ingénieur diplômé :

Le professionnel est un ingénieur d'études qui exerce son activité dans le domaine de l'ingénierie des systèmes et des conseils techniques ; il est au coeur de la conception de systèmes d'information. Il peut intervenir également au sein d'unités liées à la production, l'exploitation, la maintenance ou les essais, la qualité et la sécurité des produits, ou exercer des fonctions dans l'enseignement et la recherche publique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation des enseignements et leur évaluation

Organisation du cursus :

La certification s'obtient après un cursus de formation organisé sur 4 semestres et s'adresse à des techniciens supérieurs ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle en informatique.

Les unités d'enseignement (1200h) sont regroupées en 3 sections :

- * culture-méthodologie de travail de l'ingénieur et communication 435 h (20 ECT),
- * mathématiques 149 h (10 ECT),
- * informatique 616 h (30 ECT).

- Semestre 1, 2 et 3 : alternance

L'organisation des études est basée sur l'alternance de périodes en formation à l'école et de périodes en entreprise durant lesquelles le stagiaire est évalué par rapport à son niveau au regard des compétences visées par la formation : compétences techniques de l'informatique, managériales et comportementales (12 ECT).

- Semestre 4 : temps plein entreprise

Il se déroule entièrement en entreprise pour la conduite du projet d'ingénieur-PFE (48 ECT).

Modalités d'évaluation

Les modules d'enseignement sont évalués par des contrôles écrits individuels, des travaux pratiques, la réalisation de projets, des rapports, des exposés ou par contrôle continu selon la matière. Les connaissances et capacités seront validées si le stagiaire a obtenu :

- moyenne générale supérieure ou égale à 10/20
- moyenne dans chaque section supérieure ou égale à 8 avec au maximum 2 notes inférieures à 10 par section.

La formation pratique en entreprise est évaluée sur la base :

- de rapports d'activité et fiches d'évaluation durant la période d'alternance, évaluation conjointe faite par le tuteur en entreprise et le tuteur école
- du PFE, évaluation du rapport écrit, de la soutenance orale et du travail réalisé par un jury composé des deux tuteurs, d'un autre enseignant et du responsable de la filière.

Les capacités et aptitudes sont validées si le stagiaire a obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10.

Le niveau d'anglais requis est le niveau B1 défini par le « cadre européen commun de référence pour les langues du conseil de l'Europe. II

correspond au niveau 550 du TOEIC.

Le diplôme est délivré si tout a été validé.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury paritaire enseignants - professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Jury (4 enseignants - 3 professionnels)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : <i>L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master</i>	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Ingénieur diplômé du Cnam, spécialité informatique, en partenariat avec l'ITII Ile de France : arrêté du 29 mars 2005 (J.O. du 28 mai 2005)

Décret 2006-805 du 5 juillet 2006, publié au J.O. du 07/07/2006 (de création de l'INSIIE)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Formation en partenariat avec l'ITII Ile de France

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de diplômes délivrés chaque année : 11 Nombre de diplômés depuis la création : 93

Profil de recrutement :

- 30 % BTS, 45 % DUT, 25 % L2+L3

- 20 % femmes

- 5 % étrangers

Statuts des stagiaires

- Salariés plan de formation : 55 %

- Salariés en Congé individuel de formation : 27 %

- Demandeurs d'emploi : 18 %

Autres sources d'information :

<http://www.iie.cnam.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ENSIIE 18 allée Jean Rostand 91025 Evry cedex

Historique de la certification :

Historique :

- Diplôme d'ingénieur reconnu par la CTI depuis 1972

- Ingénieur diplômé de l'Institut d'Informatique d'Entreprise du Cnam, arrêté du 29 mars 2005 (J.O. du 28 mai 2005)

* Différents intitulés du diplôme :

- Ingénieur ITAM diplômé du Cnam, spécialité Informatique (arrêté du 28 mars 1994)
- Ingénieur des Techniques de l'Industrie, spécialité Informatique, diplômé du Cnam, (arrêté du 11 janvier 2002)

- Ingénieur ENSIE : décret 2006-805 du 5 juillet 2006, publié au J.O. du 07/07/2006 (de création de l'ENSIE).